

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 28 (1936)
Heft: 2

Artikel: La situation économique en Suisse en 1935
Autor: Weber, Max
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384044>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La situation économique en Suisse en 1935.

Par Max Weber.

Aperçu sommaire: Il y a une année nous constatons que la crise s'attaquait aux industries travaillant pour le marché indigène, en particulier à l'industrie du bâtiment, et il était facile de prévoir que ce fait ne manquerait pas d'avoir de graves conséquences sur le marché du travail si l'Etat n'intervenait pas contre cet état de chose en créant des travaux publics. Comme rien n'a été fait dans ce sens, la crise pouvait attaquer toutes les branches qu'elle avait encore épargnées jusqu'ici.

Nous entrons ainsi dans la seconde phase de la crise en Suisse: La crise de *l'économie*, restée si saine jusque là. Elle est caractérisée par une nouvelle diminution de la production, des transports, du chiffre d'affaires et tout particulièrement par *une augmentation du chômage*. Alors que comparativement à 1933 le nombre des chômeurs avait diminué de 3 pour cent en 1934, la moyenne annuelle pour 1935 s'est élevée très rapidement à 17,000 ou à 26 pour cent. L'économie extérieure semble être influencée favorablement par l'amélioration qui s'est manifestée dans l'économie mondiale. Au cours du premier semestre l'exportation s'est maintenue dans les strictes limites, tandis qu'elle subit un recul durant les six derniers mois, recul qui réduisit de 22 millions ou de 3 pour cent la valeur des exportations comparativement à l'année précédente. Le tourisme s'est à peu près maintenu.

*

Comparativement aux années précédentes, les diverses parties de l'économie présentent l'aspect suivant:

Sur le *marché du capital* se produisit une transformation radicale qui, en automne, entraîna une véritable crise du crédit. Tandis que le marché de l'argent, ou, si l'on veut, le marché pour le placement de capitaux à court terme, avait joui de la plus grande liquidité depuis le début de la crise, il y eut pour la première fois une insuffisance qui non seulement augmenta les intérêts, mais donna même lieu à des restrictions de crédits. L'intérêt des banques commerciales privées pour les crédits de change (taux d'escompte privé) a été pour la moyenne annuelle:

	Pour-cent		Pour-cent
1928	3,3	1932	1,5
1929	3,3	1933	1,5
1930	2,0	1934	1,5
1931	1,4	1935	2,2

En 1935 le taux d'escompte privé était de 0,7 pour cent supérieur à ce qu'il était de 1931 à 1934. Nous avons déjà fait remarquer plus d'une fois à nos lecteurs que les banques cherchent par

une convention cartelliste à maintenir l'escompte sur les effets de change et qu'en ce faisant, à un moment où les capitaux font défaut, ils portent un grave préjudice à l'économie. Il serait par conséquent indiqué que la Banque nationale et le Conseil fédéral s'expriment à ce sujet. On avait motivé en son temps l'intérêt fixé par le cartel en disant que l'escompte privé tomberait à zéro. Quoi qu'il en soit, il semble que le taux fixé par le cartel sera maintenu. A la suite de la situation tendue, la Banque nationale suisse s'est vue contrainte d'élever à 2½ pour cent le taux de l'escompte officiel en date du 3 mai 1935 alors qu'il avait été maintenu à 2 pour cent depuis le début de 1931.

Le marché des capitaux à long terme eut également à souffrir de la crise du crédit. Les obligations de la Confédération ont accusé par-ci par-là des cours produisant une rente de 5¼ pour cent et plus. La rente des obligations C. F. F. à 3½ pour cent, série A—K, a été pour la moyenne annuelle:

	Pour-cent		Pour-cent
1928	4,4	1932	3,6
1929	4,4	1933	3,8
1930	4,1	1934	4,1
1931	3,8	1935	4,5

Pour la moyenne annuelle, la rente fut de ½ pour cent supérieure à ce qu'elle était l'année précédente par rapport à la baisse des cours. De ce fait, les banques furent en partie contraintes d'accorder un intérêt plus élevé. Pour 12 banques cantonales, le taux d'intérêt pour les obligations de caisse passa de 3,7 pour cent qu'il était au début de l'année à 3,9 pour cent à la fin de l'année. Certains instituts bancaires adoptèrent le type d'obligations à 4½ pour cent. C'est avec peine que l'on put empêcher jusque là une hausse générale des intérêts hypothécaires, mais il est peu probable que l'on puisse l'éviter à la longue. Quoi qu'il en soit l'augmentation de l'intérêt ne peut avoir qu'une importance toute théorique, car nombreuses sont les banques qui ne sont plus en mesure d'accorder de nouveaux crédits.

Les émissions ont beaucoup souffert de cet état de choses. 159 millions de francs d'emprunts seulement furent souscrits contre 426 millions l'année précédente. 45 millions concernent des corporations publiques, 49 millions les centrales de lettres de gage et 63 millions les banques. Aucun emprunt étranger n'a été souscrit. L'émission d'actions est également tombée à 3,5 millions, un minimum encore jamais atteint.

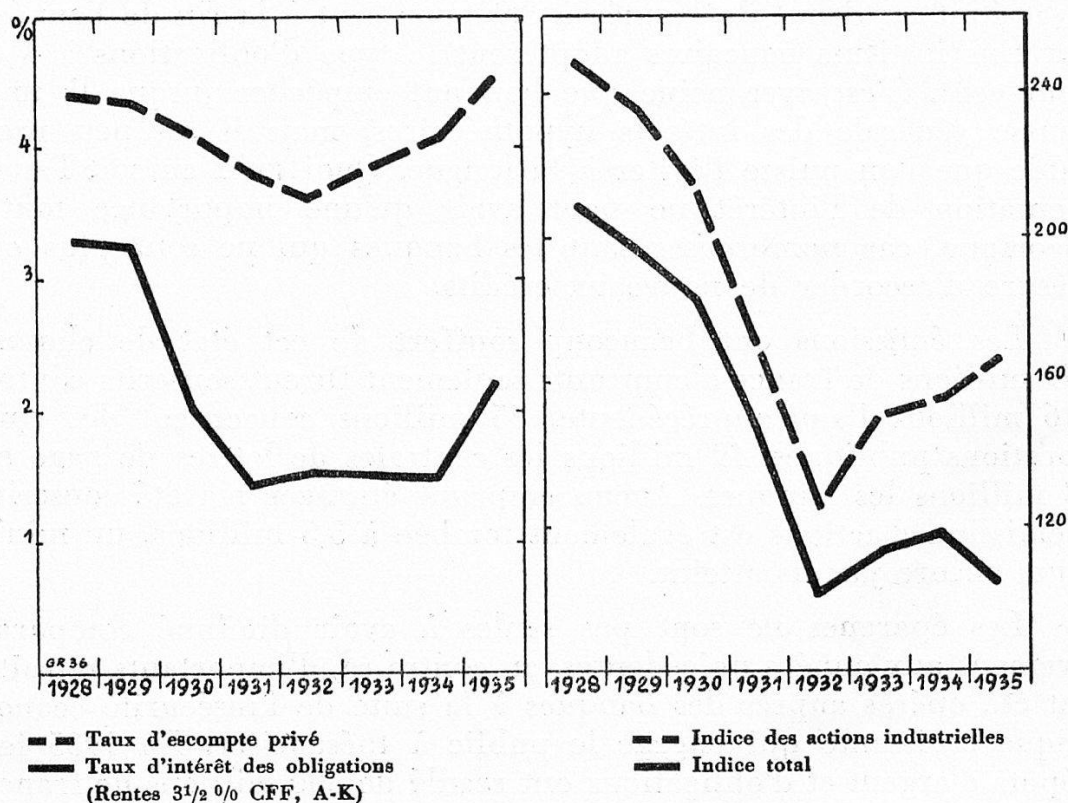
Les épargnes ne sont pas seules à avoir diminué comparativement aux années précédentes, au contraire, d'importants retraits ont été opérés auprès des banques à la suite de l'insécurité économique croissante qui engage le public à thésauriser. En 1935 les dépôts d'argent et d'obligations ont reculé de 300 millions de francs

environ pour les grandes banques et de 100 millions en chiffre rond pour les banques cantonales. 400 millions ont été ainsi détournés du marché du capital.

On a cherché à expliquer la crise du crédit par diverses raisons. A notre avis, les facteurs suivants ont été surtout déterminants: l'écoulement de capitaux étrangers qui avait déjà pris de très fortes proportions au printemps 1934, reprit de plus belle au printemps 1935 au moment de la dévaluation du franc belge. Il se produisit à ce moment une fuite de capitaux de la Suisse occasionnée par la crainte d'une dévaluation du franc suisse. La thésaurisation d'importants capitaux due surtout à la crise sévissant dans la branche bancaire et à l'aggravation de la situation économique est plus grave encore que cette fuite de capitaux à l'étranger. On a voulu rendre l'initiative de crise responsable de ces difficultés. On ne saurait prétendre chose pareille actuellement alors que les retraits de capitaux auprès des banques et le renchérissement de l'intérêt ont redoublé d'intensité au cours du deuxième trimestre et qu'ils sont beaucoup plus importants qu'avant le 2 juin.

Les cours des actions se sont modifiés de manières très différentes. Les actions industrielles étaient environ de 7 pour cent supérieures à ce qu'elles étaient en 1934 pour la moyenne annuelle. Néanmoins les très forts reculs enregistrés par les actions des banques et des sociétés financières ont exercé une telle pression sur l'indice total que le mieux qui s'était produit au cours des

Escompte privé, taux d'intérêt des obligations, cours des actions



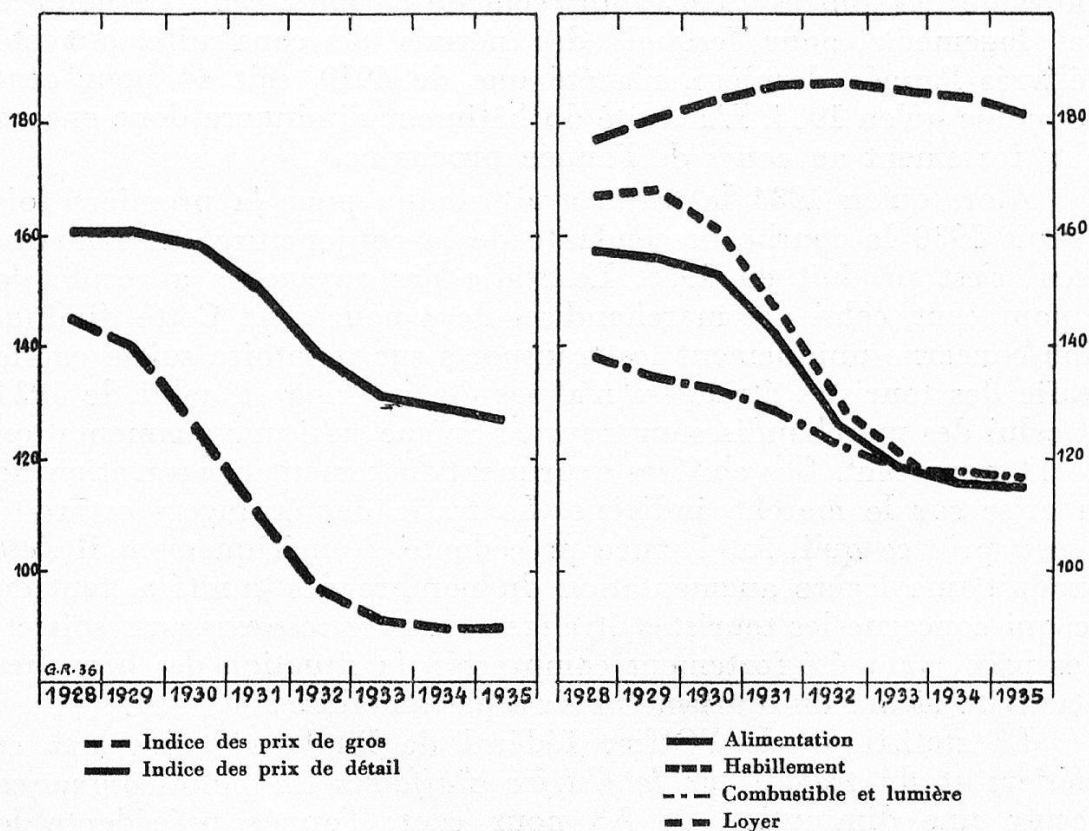
années 1933/34 fut encore une fois vain. Pour la moyenne annuelle, l'indice fut de:

	Indice total du cours des actions	Indice des actions indus- trielles		Indice total du cours des actions	Indice des actions indus- trielles
1928	208	247	1932	100	124
1929	197	236	1933	113	150
1930	183	215	1934	117	156
1931	146	167	1935	104	165

Le recul des *prix des marchandises* semble également avoir subi une trêve en Suisse. L'indice des prix de gros atteignait le même nombre de points qu'en 1934 pour la moyenne annuelle. Le coût de la vie a subi une légère baisse sur toute la ligne. Pour la moyenne de 1935, l'indice total était d'un point inférieur à ce qu'il était l'année précédente. Toutefois il se manifesta une hausse sensible de certains prix au cours des derniers mois.

	Indice des prix de gros	Indice total	Indice du coût de la vie Juin 1914 = 100				Loyer
			Alimentation	Vêtement	Combustible, lumière		
1928	145	161	157	166	137		176
1929	141	161	156	167	134		180
1930	126	158	152	160	132		184
1931	110	150	141	145	128		186
1932	96	138	125	128	122		187
1933	91	131	117	118	119		185
1934	90	129	115	115	117		183
1935	90	128	114	114	114		181

Prix de gros et de détail



Certaines personnes prétendent que du fait que le niveau moyen des prix ne descend plus, la déflation va prendre fin en Suisse. C'est là un point de vue tout à fait erroné. Par déflation nous entendons la diminution du revenu réel des grandes masses populaires. Jusqu'ici elle s'est accomplie sous forme de baisse des prix et des salaires. Toutefois, même lorsqu'à la suite d'une hausse des prix sur le marché mondial ou d'une augmentation des droits de douane l'indice ne descend pas davantage, les salaires réels des ouvriers et des paysans seront quoi qu'il en soit réduits par la déflation préconisée plus que jamais par nos autorités. A la suite de la baisse des salaires, le revenu de l'ouvrier diminue, le chômage augmente et il se produit éventuellement une hausse des prix. Les revenus de l'agriculture s'amenuisent, même si les prix nominaux sont maintenus, car si la capacité d'achat de la population industrielle diminue, les paysans vendront moins.

En ce qui concerne la *production*, la crise qui sévit sur le marché indigène et qui s'est manifestée à partir de 1934 déjà, s'étend de plus en plus. La première industrie atteinte fut celle du bâtiment qui durant de longues années avait procuré de l'occupation à la main-d'œuvre indigène et avait atténué dans une forte mesure les effets de la crise que traversaient les industries d'exportation. Le nombre des logements construits dans 30 villes comptant plus 10,000 habitants s'élevait à 11,000 en 1934 et à 10,000 pour la moyenne des années 1928/34. En 1935 le nombre des logements terminés tomba à 6661, ce qui, comparativement à l'année précédente, représente une diminution de 39 pour cent et pour la moyenne des années 1928/34 un recul de 33 pour cent. Le nombre des logements pour lesquels des permis de construire ont été délivrés l'année dernière, n'a été que de 4919, soit 44 pour cent de moins qu'en 1934. L'activité du bâtiment diminuera donc encore plus fortement au cours de l'année prochaine.

Alors qu'en 1934 le *trafic* avait rompu pour la première fois depuis 1930 la courbe descendante de la conjoncture, un nouveau recul s'est produit en 1935. Le trafic des voyageurs a reculé de 5 pour cent, celui des marchandises de 4 pour cent. Cette diminution concerne uniquement les transports sur territoire suisse car le trafic des touristes étrangers n'a pas été inférieur à celui de 1934 et celui des marchandises en transit a même subi une augmentation de 11 pour cent. Ces chiffres expriment nettement l'aggravation de la crise sur le marché indigène. Le trafic des étrangers est resté à peu près ce qu'il fut l'année précédente. Numériquement il s'est produit une légère augmentation du nombre des «unités», tant en ce qui concerne les touristes étrangers que les ressortissants suisses. Les prix ayant été fortement compressés, la situation des branches d'activité vivant du tourisme ne s'est pas améliorée.

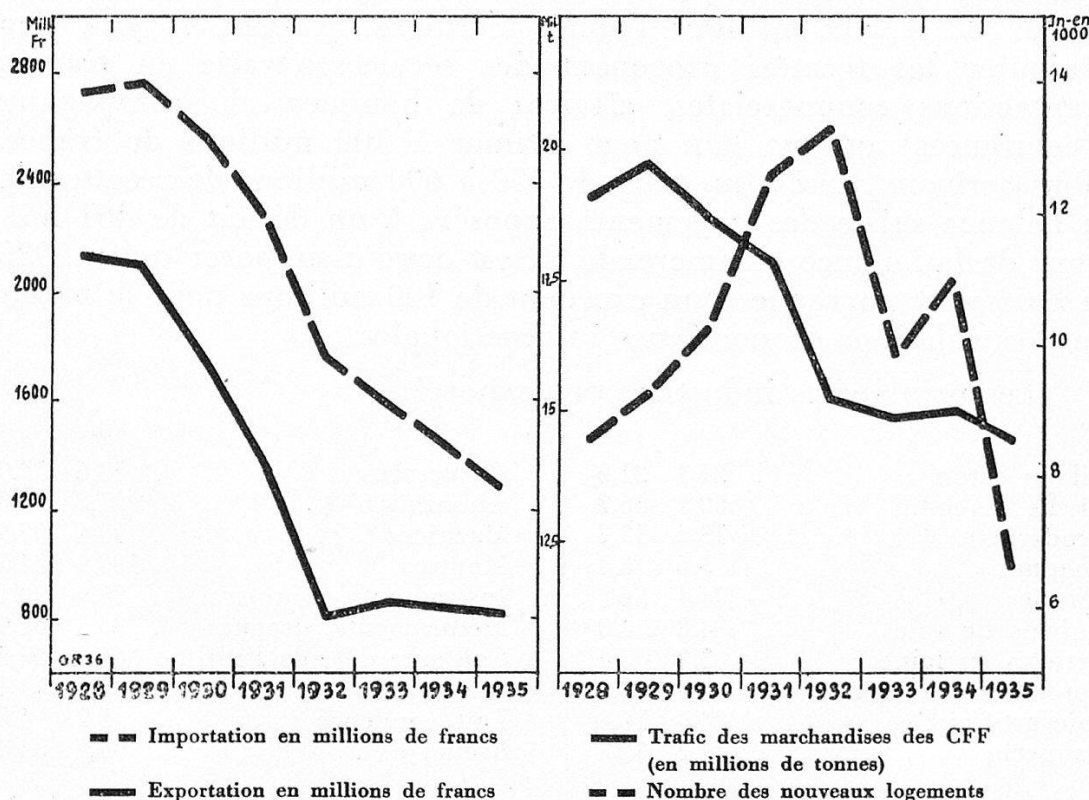
La statistique de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail sur le *chiffre d'affaires du petit commerce* accuse une diminution de 2,3 pour cent; l'année précédente le

recul avait été de 2,7 pour cent comparativement à 1933. Tandis que pour les années précédentes on pouvait attribuer à la baisse des prix la diminution du chiffre d'affaires, il ne saurait en être de même pour 1935, car les prix dans certaines branches ont été supérieurs à ce qu'ils étaient en 1934. Le recul du montant du chiffre d'affaires est donc à peu près identique à la diminution des quantités vendues.

	Importation en millions de francs	Exportation en millions de francs	Trafic des voyageurs des CFF, par millions de personnes	Trafic des marchandises des CFF, par millions de tonnes	Nombre des logements terminés dans 30 villes	Rendement brut de l'agriculture en millions de francs
1928	2719	2133	119,8	19,0	8,500	1466
1929	2731	2098	126,6	19,2	9,330	1479
1930	2564	1763	127,9	18,5	10,294	1371
1931	2251	1349	124,3	17,8	12,681	1403
1932	1763	801	116,9	15,3	13,230	1262
1933	1595 ¹	853 ¹	114,9	14,8	9,910	1220
1934	1434 ¹	844 ¹	114,3	15,0	11,011	1223
1935	1283 ¹	822 ¹	108,3	14,4	6,661	1204

¹ Y compris le trafic de perfectionnement et de réparation.

Commerce extérieur, trafic des marchandises, bâtiment



Selon le rapport du Secrétariat des paysans la situation de l'agriculture fut supportable. Le rendement brut recula néanmoins de 19 millions pour atteindre 1204 millions. Ce recul est toutefois compensé par une réduction des dépenses pour les engrais impor-

tés et pour les amortissements sur le bétail. Les gains réalisés jusqu'ici par une grande partie des agriculteurs étant déjà insuffisants, il est à craindre que si une amélioration ne se produit pas, les dernières ressources seront peu à peu épuisées.

Le recul du commerce extérieur s'est poursuivi. En 1935 les exportations se sont élevées à 822 millions ou 22 millions de moins que l'année précédente. Cette réduction concerne presque exclusivement le trafic de perfectionnement. Les importations ayant diminué de 152 millions sont tombées à 1283 millions de francs, c'est-à-dire un recul sept fois plus élevé que pour les exportations. C'est pourquoi l'excédent des importations a encore diminué et qu'en 1935 il n'atteignait plus que 461 millions de francs.

L'année dernière, nous avons évalué la balance des paiements suisse et nous en étions arrivés à la conclusion que le solde passif du bilan commercial qui s'élevait alors à 590 millions était assez bien équilibré par les 600 à 650 millions de recettes provenant d'autres postes du bilan des paiements. En 1935 la balance des paiements présente un aspect plus favorable encore. Il se peut que le produit du tourisme ait légèrement reculé, on ne saurait cependant l'estimer à moins de 200 millions de rendement net. Le rendement des capitaux placés à l'étranger a légèrement diminué, du fait que l'Allemagne ne paye plus régulièrement les intérêts. En déduisant les intérêts passifs, ces capitaux ont sans doute rapporté 250 à 300 millions l'année dernière. A cela, il y a lieu d'ajouter les recettes provenant des services (trafic en transit, transactions commerciales, affaires de banques, de compagnies d'assurances) et que l'on peut estimer à 100 millions de francs. Nous arrivons ainsi à un total de 550 à 600 millions de recettes de la balance suisse des paiements opposées à un déficit de 461 millions de la balance commerciale. Il est donc à supposer qu'en 1935 la Suisse est parvenue à un excédent de 100 millions pour le moins par ses relations économiques internationales.

Les principales industries ont exporté:

	1934	1935		1934	1935
Fil de coton	27,3	21,0	Chaussures	13,6	12,9
Tissus de coton	60,5	46,7	Aluminium	21,2	29,3
Broderies	15,5	12,7	Machines	93,4	97,9
Chappe	5,6	3,0	Montres	103,9	124,5
Soieries	36,4	26,2	Instruments et appareils .	29,9	29,1
Rubans de soie	4,8	4,0	Médicaments, drogues .	36,5	42,9
Articles en laine	3,8	3,0	Couleurs dér. de l'aniline	64,8	65,0
Bonneterie	4,9	3,9	Chocolat	1,4	1,1
Soie artificielle	24,3	16,8	Lait condensé	5,2	4,8
Vannerie	14,2	12,3	Fromage	34,7	34,3

L'industrie du textile a vu ses exportations fortement diminuer. Au total les exportations de la branche du textile ont été de 40 millions de francs inférieures à l'année précédente. L'industrie des couleurs et l'industrie de la chaussure ont maintenu leurs chiffres, ainsi que les principales branches de l'alimentation (fro-

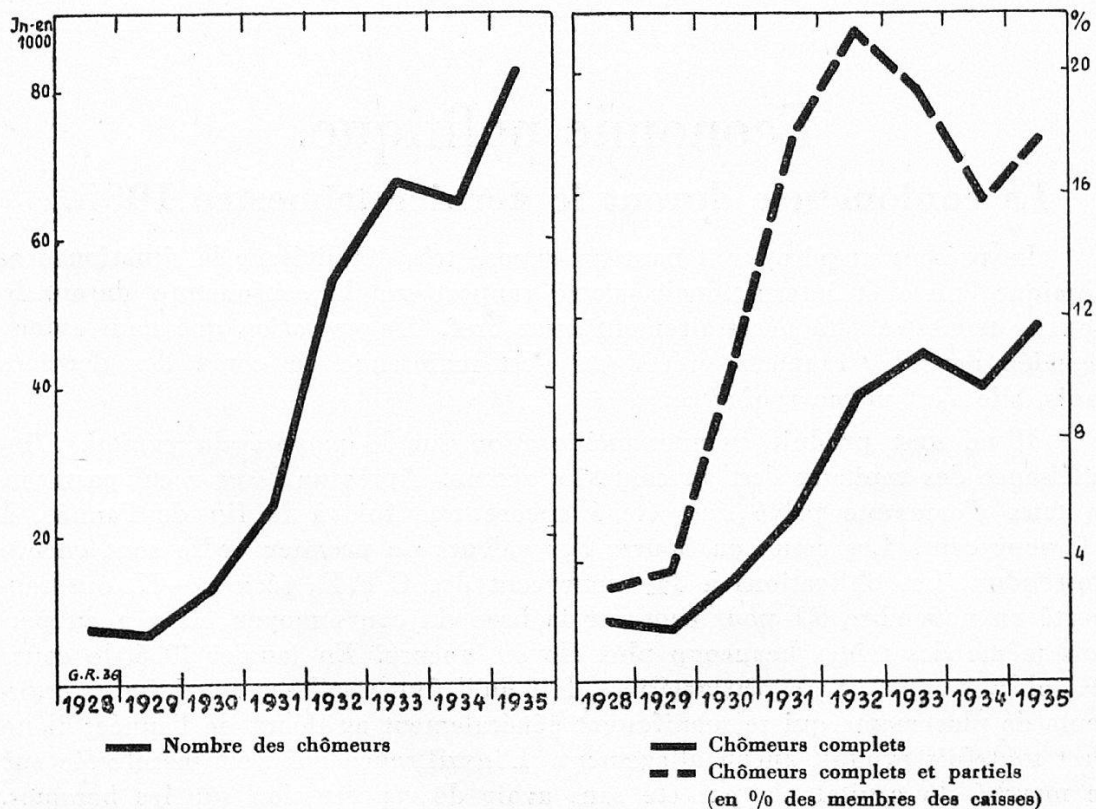
mages, lait condensé). Les médicaments, drogues, enregistrent un excédent d'exportation (dû en partie aux livraisons destinées à la guerre). C'est l'industrie métallurgique qui enregistre les meilleurs résultats. L'exportation de machines est de 4 millions de francs supérieure à ce qu'elle fut en 1934 et l'exportation des montres a même augmenté de 21 millions ou de 20 pour cent en chiffres ronds. Cependant le nombre des montres fabriquées n'ayant pas augmenté dans la même proportion, il semble que des montres d'une certaine valeur ont été vendues à l'étranger, ce qui permet de conclure à une amélioration de la capacité d'achat des débouchés étrangers.

Les chiffres se rapportant au chômage font ressortir tout spécialement la gravité de la situation économique actuelle. Ils ont été pour la moyenne annuelle:

	Nombre des personnes en quête de travail		Nombre des personnes en quête de travail	Sur 100 membres des caisses de chômage, il y eut chômeurs complets chômeurs partiels	
1920	6,522	1926	14,118	3,4	3,9
1921	58,466	1927	11,824	2,65	2,0
1922	66,995	1928	8,380	2,05	1,05
1923	32,605	1929	8,131	1,85	1,75
1924	14,692	1930	12,881	3,4	7,2
1925	11,090	1931	24,208	5,5	12,2
		1932	54,366	9,3	12,0
		1933	67,867	10,8	8,5
		1934	65,440	9,7	6,0
		1935	82,468	11,7 *	5,9 *

* Evalués.

Chômage



Alors que l'année précédente on avait enregistré une diminution de 2500 chômeurs, le nombre des chômeurs en 1935 a augmenté de 17,000 pour la moyenne annuelle. Au début de l'année l'augmentation du chômage était de 11 pour cent comparativement au mois correspondant en 1934; en décembre l'accroissement était de 31 pour cent, ce qui prouve la rapidité avec laquelle se répand le mal.

Les prévisions pour la situation économique en 1936 sont des plus défavorables. Les chômeurs complets étaient au nombre de 119,000 au commencement de l'année. En comptant les chômeurs partiels nous arrivons à un total de 160,000 ouvriers, ce qui, avec les familles, représente 4 à 500,000 personnes frappées directement par le chômage. Ce nombre va augmenter encore et il faut s'attendre à ce qu'à la suite du marasme qui frappe l'industrie du bâtiment, le chômage prenne des proportions désastreuses au cours des mois à venir. Il y a une année, existait encore la possibilité de mettre un terme à la déflation grâce à l'initiative de crise et de combattre systématiquement la crise. En effet, on était parvenu à endiguer dans une certaine mesure la vague de baisse. Or, depuis, les promesses faites avant le 2 juin ont été oubliées et par son deuxième programme financier le Conseil fédéral a inauguré la deuxième phase de la politique de crise: *la déflation*, dans toute l'acception du mot. D'ici peu, elle aura englouti les quelques réserves qui subsistaient et entraînera notre pays dans une situation désespérée, comme ce fut le cas pour la Belgique l'année dernière. Seuls des actes rapides et résolus peuvent nous sortir de l'ornière et nous éviter un tel sort.

Economie politique.

La conjoncture durant le dernier trimestre 1935.

Le présent numéro, contenant un exposé très détaillé sur la situation économique suisse et internationale, notre rapport sur la conjoncture durant le dernier trimestre sera nécessairement assez bref. *L'aggravation* que nous avions signalée dans les rapports précédents s'est maintenue au cours des derniers mois, elle s'est même renforcée.

Il ne s'est produit aucune amélioration sur le *marché du capital*. L'insuffisance des capitaux s'est au contraire accrue. Après un léger recul passager, le taux d'escompte privé s'est élevé encore une fois à la fin de l'année, à 2,5 pour cent. Les cours en bourse des valeurs de premier ordre sont encore descendus. Les obligations à 3½ pour cent des C.F.F., série A—K, ont rapporté en novembre 5,1 pour cent sur la base du cours moyen. Il y a eu parfois même des rentes beaucoup plus élevées encore. En janvier 1936, le cours des obligations s'est un peu amélioré, fait qu'il faut attribuer aux besoins croissants de placements qui se manifestent généralement au début de l'année; il ne s'est toutefois produit aucun allégement. L'insuffisance qui s'est manifestée sur le marché du capital n'a pas été sans avoir de répercussion sur les banques.